

**SERMAISE**

*le Mag*

AVRIL 2013



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

[www.sermaise.org](http://www.sermaise.org)

n° 8

# le Mag



## Édito

p. 3

Le Mot du Maire



## Infos municipales

p. 4 & 5  
p. 6 & 7

Conseil municipal des enfants  
Projets et réalisations



## Thématique

p. 8 à 12

Le Plan local d'urbanisme et le PADD



## Événements, Manifestations

p. 13  
p. 14  
p. 15  
p. 16

Exposition sculptures - Concert  
Fête des Associations - Rosière 2012  
Festival des Métiers d'Art  
Repas des anciens - Colis de Noël - Maisons fleuries



## Environnement

p. 17  
p. 18 & 19

Atlas de la Biodiversité  
ONF



## Écoles

p. 20 & 21

Les mots des enfants



## Associations

p. 22 & 23  
p. 24 & 25  
p. 26 & 27  
p. 28 & 29

BVS - ASLS  
Sermaise Environnement  
ASLS Jogging  
Ensemble Petits et Grands  
Football Club de Sermaise Roinville



## Infos pratiques, État civil

p. 30

Déchetterie  
Civisme  
Horaires de la Mairie

p. 31

Bloc Notes  
Etat civil

## En mémoire à Serge ROBERT

Décédé le 23 février 2013 Serge ROBERT a été facteur à Sermaise pendant plus de 20 ans.

Bon vivant et toujours disponible comme bénévole, il a rendu de nombreux services aux habitants de la commune dans le cadre de ses tournées.

Il repose désormais au columbarium d'ARES 33740

Le conseil municipal reconnaissant adresse toutes ses condoléances à sa famille.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
Gérard HAUTEFEUILLE

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION:  
Jean-Louis RINGUEDE

COMITE DE REDACTION:  
David CLABASSI,  
Nicole DARTEVELLE,  
Isabelle DAVIOT,  
Valérie LACOSTE,  
Monique NOLIN-BEAUMONT.

Dépôt légal: à parution

RÉALISATION - IMPRESSION:  
Navilact Communication 91 650 Breuillet  
Imprimé sur papier recyclé

## AGENDA

25-26 MAI 2013

### INTERVILLAGES à CORBREUSE

Organisés par la Municipalité et le Comité des Fêtes

Renseignements ☎ 06 12 80 18 60

31 MAI 2013

### FÊTE DES VOISINS

Organisée par Les Sarmates

Renseignements ☎ 01 64 59 82 27

01 JUIN 2013

### FÊTE DU MESNIL

Organisée par le Hameau Mesnilois Festeio

Renseignements ☎ 01 69 94 02 07

08 JUIN 2013

### SOIRÉE THÉÂTRE

Organisée par BVS THÉÂTRE

Renseignements ☎ 06 85 32 84 16

07-08 JUIN 2013

### GALA DE DANSE

Organisé par l'ASLS

Renseignements ☎ 06 31 34 29 22

12 JUIN 2013

### AUDITION DE MUSIQUE

Organisée par l'ASLS

Renseignements ☎ 06 31 34 29 22

18 JUIN 2013

### COMMÉMORATION APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Organisée par la municipalité

Renseignements ☎ 01 64 59 82 27

21 JUIN 2013

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'ASLS

Renseignements ☎ 06 31 34 29 22

22-23 JUIN 2013

### 20 ANS DU FCSR

Organisé par le Football Club de Sermaise

Renseignements ☎ 06 83 32 01 82

29 JUIN 2013

### FÊTE DES ÉCOLES

Organisée par Ensemble Petits et Grands

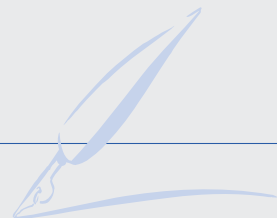
Renseignements ☎ 06 87 50 54 22

07 SEPTEMBRE 2013

### FORUM DES ASSOCIATIONS de 9h à 12h30 & 14h à 17h30

Organisé par la municipalité

Renseignements ☎ 06 12 80 18 60



## Le mot du Maire

### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2013 va voir l'aboutissement de plusieurs projets structurants pour notre commune. Engagés pour certains depuis 2008, ils ont nécessité de nombreuses réunions afin de les formaliser, de les financer pour partie par des subventions, de les faire valider par les Bâtiments de France et enfin de monter les appels d'offres et choisir les entreprises intervenantes.

Dans le cadre de la rénovation et de la réhabilitation du centre bourg de Sermaise voulues par vos élus, la signature, fin 2012, de notre contrat Rural avec la Région Ile de France et le Département va nous permettre d'initier ces travaux qui nécessitent un phasage, compte tenu de l'investissement qu'ils représentent.

La première phase comprendra l'axe principal de notre commune la rue Paul Blot depuis la départementale, le parking public et les murs d'enceinte de la mairie avec l'enfouissement des réseaux. Deux autres opérations, comprises dans ce contrat seront réalisées dans un deuxième temps : l'aménagement du parc de la mairie avec la rénovation des façades, ainsi que l'aménagement des rues et abords de l'église avec la rénovation des façades des bâtiments des associations et de l'école.

L'autre projet structurant concerne l'école maternelle, avec la mise aux normes "Personnes à Mobilité Réduite", obligatoire pour 2015, la construction d'une salle d'évolution, en remplacement de l'actuelle inadaptée et vétuste, d'un dortoir, ainsi que la création d'un préau. L'ensemble de ces travaux démarreront durant les grandes vacances.

La liaison douce entre Bellanger et la gare est aussi prête à être réalisée, mais nous attendons les avis attributifs de subvention pour engager les appels d'offres et les travaux. Pour la liaison douce entre le bourg et la gare par la route de Bellanger, des procédures d'expropriation retardent cette réalisation qui nous tient particulièrement à cœur.

L'aménagement de la zone artisanale de la Pâturage des Joncs, terrain qui jouxte Villaverde, va se concrétiser avec l'aide du Département, le concours de la CCDH, de la commune et des différents acquéreurs des lots. L'accès à cette zone va être sécurisé avec la création d'un « tourne à gauche » sur la route départementale.

Dès la rentrée scolaire, de nouveaux élèves ont été élus au Conseil Municipal des enfants, ces derniers participent d'une façon active à différentes commissions et activités. Ils sont encadrés par un certain nombre d'anciens élus du CME qui ont désiré prolonger leur mandat d'un an pour travailler à l'aboutissement de leurs projets.

Des changements ont eu lieu au niveau du secrétariat de la mairie : à l'accueil Elisabeth Curty remplace Marion Chaya et la secrétaire Isabelle Vignal est remplacée par Marie Paule Mery que beaucoup d'entre vous connaissent car elle a déjà, par le passé, assuré un poste de secrétariat dans notre mairie.

Enfin, le panneau lumineux d'affichage, réparé durablement, et notre site internet devraient être opérationnels d'ici l'été.

Vous l'avez compris, vos élus assument leur programme et leurs engagements et poursuivent les efforts entrepris pour améliorer notre cadre de vie et contribuer ainsi à mieux vivre ensemble au sein de notre commune.



Le Maire

**Gérard Hautefeuille**





## Le vote des conseillers municipaux des enfants

Le 26 octobre 2012 à 15h30, nous sommes allés voter à la mairie.

Les enfants qui se sont présentés, sont des enfants de CM1, CM2 et de 6° (collège Emile Auvray)

Cette année il y a 14 conseillers municipaux des enfants.

Nous avons eu l'impression de voter pour le président de la république.



Nous arrivons à la mairie pour voter <sup>pour</sup> les représentants des CME, d'abord on prend une enveloppe et après des bulletins, on entre voter dans l'isoloir : on jette les bulletins des candidats que l'on ne veut pas élire et ceux que l'on veut élire on les met dans l'enveloppe que l'on dépose dans l'urne puis on échange pour prouver que l'on est venu voter. Le dépouillement consiste à compter le nombre de voix que chaque candidat possède. Les deux qui ont le plus de voix sont élus pour un mandat de deux ans au Conseil Municipal des Enfants (CME).

### Articles rédigés par les enfants de CME

FAVEREAU Maëlyse / GILOT Quentin / HAUTEFEUILLE Eléonore / KABUS Mélisande / MATIGNON Louis / WIESE Emma (2012-2013)

BACHOWSKI Aurore / BLONDELLOT Océane / JOUARISSE Camille / MARSAL Héloïse / MATIGNON Paul-Antoine / RAMOS Joana / WIESE Lou (2011-2012)

Le CME consiste à ce que les enfants s'engagent dans la municipalité de notre commune. Pour nous faciliter le travail nous avons des encadrants qui dirigent des commissions

- Jean-Louis Ringuède dirige la culture et citoyenneté
- Jacqueline Buisse s'occupe du sport et loisirs
- Valérie Lacoste dirige l'environnement
- Isabelle Davet s'occupe de la solidarité handicapés.

N'oublions pas de citer M. Hordet-Fouille et Monique Nadia Beaumont qui sont eux aussi très importants.





Le conseil municipal des enfants (CME) consiste à élire une dizaine d'enfants de CM1 et CM2, élus par les autres élèves pour 1 an, afin d'avoir l'avis des enfants pour améliorer et représenter notre village.

Nous avons déjà fait un concours de gâteaux, une sortie au Sénat, une récolte de lunettes toujours valable, vous pouvez encore déposer vos lunettes qui ne vous servent plus à la Mairie.

Nous avons encore d'autres projets en cours sur lesquels nous vous tiendrons au courant dans les prochains bulletins.



## Visite au Sénat



Plusieurs d'entre nous sommes allés au Sénat le vendredi 25 janvier 2013 avec le CME (Conseil municipal des enfants). Marie de Médicis est la reine qui a fait construire le Palais du Luxembourg, elle n'y a vécu que 6 ans. Le salon de la reine d'or est la seule pièce qui contient des objets de l'époque de Marie de Médicis. Il y a 348 sénateurs dans l'hémicycle. Ceux qui votent et choisissent les lois sont les sénateurs, les députés et les ministres. Les lois circulent entre le Sénat et l'Assemblée nationale cela s'appelle la navette.



## Concours de gâteaux

A la journée 2012 nous avons fait un concours de gâteaux ce qui a attiré beaucoup de monde le principe étant pour les goûteurs de goûter chacun de ces mets et de les noter de 0 à 5. Pour les participants de préparer un gâteau. Ce qui a attiré beaucoup de gourmands.





## Travaux : Les réalisations

Le vieux tracteur de la commune a rendu l'âme après de nombreuses années de service.

Afin de continuer à assurer la coupe des bordures de route, le déneigement et le salage hivernaux des routes, nous avons acquis un tracteur d'occasion (5 ans) pour un montant de 28 000 euros.



Nous avons continué notre programme pluriannuel de réhabilitation des voiries de la commune. Charge très importante et récurrente, la commune ayant 33 kilomètres de routes à entretenir, un record en Essonne. En 2012, nous avons rénové le chemin des Brières à Mondétour et réhabilité la rue traversière à Blancheface, qui n'était jusque là qu'un chemin boueux. Le coût pour cette dernière est de 25 000 euros.

Nous nous étions engagés à revoir l'ensemble de la signalétique des rues qui était déficiente.

Dans le courant de l'année 2012, l'ensemble de cette signalétique a été apposé aux angles des rues pour un budget de 15 000 euros.

La reprise de l'ensemble de l'assainissement des écoles était nécessaire et ne pouvait être repoussée indéfiniment. Les travaux ont été confiés, après appel d'offres à l'entreprise Gauriat, pour un montant de 52 000 euros.





Nous avons également renouvelé la tondeuse autoportée pour entretenir les grands espaces verts de la commune, notamment le stade et ses abords ainsi que les alentours des terrains de tennis. Le choix d'acheter du matériel neuf a été fait pour un investissement de 24 000 euros.



Nous avons aussi réalisé les travaux de rénovation et réhabilitation de la bergerie, située le long de l'église derrière la "maison penchée" rue de la mairie, pour un montant total de 45 000 euros. Ce local sert désormais de lieu de stockage pour le comité des fêtes.



## Projet de rénovation de l'école maternelle

Le permis de construire vient d'être déposé pour la rénovation de l'école maternelle, les travaux sont prévus à partir de juillet 2013.

Ce projet comprend :

- La destruction de la salle d'évolution qui a, depuis de nombreuses années, de gros problèmes d'étanchéité,
- La réalisation d'une nouvelle salle d'évolution,
- La création d'un espace repos et d'un espace sanitaire au niveau haut de l'école, en continuité des salles de classes actuelles,
- La création d'un préau.

L'ensemble du projet tient compte des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, avec un réaménagement de la cour à cet effet.



Etat actuel

Projet futur





## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) / PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Par délibération du 17 novembre 2008, la commune de Sermaise a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) et l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Compte tenu de l'ancienneté du POS et des évolutions de la structure démographique de la commune, il est apparu nécessaire de redéfinir l'organisation de l'espace communal, afin de répondre aux besoins de la population, tout en assurant un développement harmonieux et maîtrisé de la commune.

Première étape de la procédure du Plan Local d'Urbanisme, le diagnostic et l'état initial de l'environnement a consisté en une "photographie" du territoire de Sermaise sous tous ses angles (économie, logements, environnement, déplacements...). En faisant apparaître les forces et les points à améliorer du territoire, les richesses à préserver, les contraintes à surmonter..., ce travail d'analyse des données a constitué la base essentielle permettant de faire émerger les enjeux de la commune et d'établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

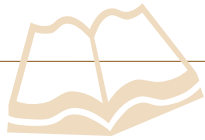
**Pour rappel, le PADD est la "clé de voute" du dossier de PLU. Il expose les grandes orientations d'aménagement poursuivies par la Municipalité pour les prochaines années à venir.**

Les réflexions sur le devenir de la commune sont axées sur :

- la préservation de l'environnement et des milieux naturels,
- la maîtrise de l'urbanisation,
- la définition des enjeux démographiques et de l'habitat,
- le développement des activités économiques,
- la cohérence des besoins en équipements et la valorisation des espaces publics,
- l'amélioration de la circulation et de la sécurité...







Le projet de la municipalité réside dans la volonté d'un développement communal harmonieux, qui privilégie la satisfaction des besoins de la commune, tant en terme d'équipements, que de préservation des espaces verts, de mise en valeur des espaces agricoles et d'une extension maîtrisée de la zone urbanisée.

**Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune se décline en 4 grands objectifs :**

### **PROTÉGER ET VALORISER LES PATRIMOINES NATURELS, BÂTIS ET PAYSAGERS**

Bénéficiant d'un cadre de vie remarquable, **cet objectif inscrit la protection et la valorisation des patrimoines naturels, bâtis et paysagers au cœur de la politique urbaine de Sermaise.** Vecteurs d'identité de la commune, leur identification dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable tend à renforcer leur protection.

#### **1. Préserver l'identité agricole**

**Les deux tiers du territoire communal sont occupés par des espaces agricoles.** Cette importance quantitative lui confère une place particulière dans la constitution des paysages. Ces espaces, où les vues sont ouvertes et lointaines, sont des facteurs de qualité paysagère indéniable, enrichissant l'image du village. Il convient de protéger ces espaces agricoles des différentes formes de mitage et de les mettre en valeur, car ils participent pleinement à la qualité du cadre de vie et fondent l'identité rurale, que revendique la commune. Ils seront protégés par un classement spécifique en zone A, interdisant toute construction non liée aux exploitations agricoles.

#### **2. Préserver et valoriser les milieux naturels**

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel sont des enjeux déterminants pour Sermaise. Le territoire se caractérise par la présence de milieux naturels riches et diversifiés : espaces boisés, espaces agricoles, milieux humides et espaces d'agrément. Les leviers d'actions permettant à la municipalité d'assurer la préservation de ces milieux sensibles seront :

##### **A) Protéger les massifs boisés et leurs lisières et préserver les paysages et espaces remarquables.**

Les massifs boisés présents sur le territoire représentent près de 30 % de la surface totale de Sermaise. **Ces espaces feront ainsi l'objet d'une protection par "un classement en zone naturelle"** et, pour la quasi-totalité des espaces boisés d'une protection supplémentaire contre tout défrichement au titre des **Espaces Boisés Classés, pour près de 4/5 des espaces boisés.** De plus, une attention particulière sera portée aux traitements des franges de ces espaces. En dehors des sites urbains constitués, **les lisières des massifs boisés de plus de 100 ha seront protégées par une bande inconstructible de 50 mètres.**

La commune de Sermaise possède un environnement naturel qui contribue largement à la qualité de son cadre de vie. Le caractère de la commune est d'ailleurs reconnu puisque la portion Sud du territoire fait partie du site inscrit et classé de la vallée de la Rémarde. La topographie





marquée du territoire offre des cônes de vue intéressants sur les zones urbaines, qu'il s'agit de protéger.

**Plusieurs points de vue offrent de belles perspectives, et la mairie souhaite mettre en place les dispositions nécessaires pour en assurer leur maintien :**

- la route de Mondétour et sa vue sur l'entrée du bourg,
- la vue sur le manoir en descendant de Blancheface,
- la colline de la Prinerie,
- les bois de la Bretonnière.

## **B) Favoriser le maintien de la biodiversité**

En s'appuyant sur la diversité et la richesse des milieux naturels présents sur le territoire, la municipalité souhaite préserver et valoriser la trame végétale et paysagère sur son ensemble. Elle sera confortée par la valorisation des abords de l'Orge, ainsi que de l'ensemble des mares de la commune. Les espaces verts, les plantations isolées ou les jardins sont autant d'éléments à valoriser et préserver. En outre, la commune s'attachera à faire un état des lieux des arbres centenaires ou remarquables, susceptibles d'être protégés.

**D'autre part, la municipalité envisage la création d'un parc dans le centre bourg, favorisant ainsi le cadre de vie.**

## **3. Préserver le patrimoine bâti**

La commune présente des caractéristiques intéressantes d'urbanisation traditionnelle bien marquées dans un cadre paysager et rural, auquel les habitants de Sermaise sont attachés. **La volonté de préserver ce cadre est un objectif important pour la municipalité** et elle souhaite ainsi mettre en place des moyens réglementaires permettant de :

- protéger le patrimoine bâti et urbain de qualité,
- mettre en valeur les formes bâties traditionnelles privées et communales,
- conserver la diversité des formes urbaines.



## **MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION ET SES IMPACTS**

**La municipalité de Sermaise souhaite optimiser le foncier communal pour affirmer une unité homogène et cohérente de la zone urbaine**, identifier les secteurs susceptibles d'accueillir l'évolution souhaitée et prévoir l'adaptation des équipements pour répondre aux besoins de la population.

### **1. Maîtriser l'évolution urbaine**

La structure urbaine de Sermaise se caractérise par la présence de plusieurs entités bâties : le bourg sur la partie centrale du territoire, 7 hameaux et deux fermes isolées. Deux centralités fortes se dégagent de cette structure : le bourg avec la concentration des équipements administratifs et scolaires, ainsi que la RD 116, axe transversal avec le secteur de la gare où l'ensemble des activités sportives et commerciales sont recensés.

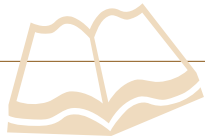
**Dans le cadre des réflexions menées sur l'évolution urbaine à l'horizon 2025, la municipalité souhaite mettre en place les moyens d'un développement rationnel, modéré et équilibré, afin de maintenir le niveau démographique actuel et de prévoir l'accueil de nouveaux ménages, avec une perspective d'évolution de la population de 1 à 1,5 % par an.**

Le développement urbain souhaité par la municipalité tend ainsi vers :

- **la valorisation du secteur gare.** La gare, desservie par la ligne C du RER, est un atout important pour la commune. La municipalité souhaite développer ce secteur,
- **la maîtrise du développement des hameaux et la limitation du mitage des espaces naturels.** Encadrés par des espaces agricoles, naturels et paysagers d'intérêt, l'extension des hameaux n'est pas souhaitée par la municipalité. Seul un développement très modéré y est envisagé notamment pour des raisons techniques (liés au renforcement des réseaux).

### **2. Répondre aux besoins de la population**

Le parc de logements de Sermaise ne permet pas de garantir durablement la mixité sociale et générationnelle de la commune. Les familles, les jeunes, mais aussi les personnes âgées, ont parfois du mal à s'installer ou à se maintenir dans la commune. Il est ainsi nécessaire d'optimiser les possibilités foncières restantes, afin de proposer aux habitants un parc plus adapté aux besoins identifiés. Le développement de l'habitat doit donc s'appuyer sur une diversification de l'offre dans les nouvelles opérations, afin de favoriser les parcours résidentiels sur la commune. Cela se traduira par une politique incitative pour la réalisation d'un large éventail d'habitat.



### 3. Favoriser une politique de développement durable

La promotion d'un habitat durable est encouragée dans la réalisation des nouvelles constructions sur le territoire :

- inciter à l'économie d'énergie et à l'utilisation d'énergie renouvelable,
- favoriser une intégration cohérente des nouveaux aménagements dans leur environnement urbain,
- maîtriser les rejets et la gestion des eaux,
- maîtriser et valoriser les déchets,
- la municipalité s'efforcera, d'autre part, de développer l'enfouissement des réseaux.

### PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS

La municipalité souhaite favoriser les conditions d'un développement économique et créateur d'emplois sur Sermaise, en préservant les activités agricoles, en confortant les secteurs d'activités existants, en favorisant l'implantation de commerces et de services dans le village.

#### 1. Préserver les activités agricoles

La prédominance de l'agriculture dans les modes d'occupation du territoire de la commune confère à cette activité une place importante dans la structure économique de Sermaise. La municipalité souhaite maintenir les cultures et les activités agricoles, en protégeant les terres et des ensembles de grande qualité. Les secteurs, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles seront classés en A, zone agricole (Article R.123-7 du CU).

De plus, la diversification des activités agricoles sera autorisée dans le Plan Local d'Urbanisme dès lors qu'elles demeurent l'accessoire de l'activité de l'exploitant et qu'elles se développent sur des terrains dépendant de l'exploitation.





## 2. Conforter les secteurs d'activités et favoriser l'implantation de services de proximité dans le village

Il est important de veiller à faciliter une économie équilibrée, diversifiée, qui offre des opportunités d'emplois sur le territoire. La mixité des fonctions urbaines sur le territoire est ainsi recherchée. Les dispositions réglementaires mises en place devront :

- garantir l'insertion optimale des nouvelles activités dans le tissu urbain,
- permettre le développement des activités existantes,
- affirmer les secteurs d'emplois existants sur la commune notamment la Zone d'Activité de "La Prairie",
- formaliser certaines implantations commerciales existantes et leur possibilité de développement.

## ASSURER UNE GESTION COHÉRENTE DES DÉPLACEMENTS

### 1. Valoriser la gare de Sermaise et l'utilisation de modes de déplacement alternatif à la voiture

Dans le contexte actuel de développement durable et de diminution des déplacements, la municipalité porte un regard attentif sur l'affirmation du secteur gare dans son tissu urbain et souhaite tirer le bénéfice d'un tel équipement.

Si la desserte du territoire est principalement assurée par des voies départementales, il s'agit de mettre en place les conditions favorables au développement de modes de déplacement alternatif à la voiture individuelle afin de :

- relier les hameaux et le bourg,
- assurer la desserte des zones d'emplois,
- favoriser l'accessibilité aux équipements publics.

### 2. Réduire les nuisances liées aux trafics et assurer des déplacements sécurisés

La structure viaire actuelle de la commune assure la lisibilité du territoire et la liaison entre les zones urbanisées. Un partage équilibré de l'espace public entre les différents utilisateurs est recherché, afin d'assurer la sécurité des déplacements et de valoriser les pôles attractifs de la commune (équipements publics et zones d'emplois). Par ailleurs, les nouvelles opérations d'aménagement devront prendre en compte en amont les problématiques liées à la gestion des circulations.

### 3. Mettre en place un réseau de circulations douces

Bien que Sermaise comporte déjà de nombreux parcours de cheminement piéton, ceux-ci doivent être améliorés et complétés.

La Municipalité souhaite :

- développer un réel maillage fonctionnel,
- encourager l'utilisation des cycles par des aménagements ponctuels pour les deux-roues,
- valoriser et assurer l'entretien et rendre plus lisibles les sentes et chemins existants,
- prendre en compte les circulations des engins agricoles,
- veiller au maintien et à l'entretien des circulations douces,
- donner la priorité à la création d'une liaison douce, éclairée et sécurisée entre la gare et le bourg et le hameau de Bellanger,
- rechercher la création d'aires de repos piétonnier.

La mise en place de notre PLU reposait sur une demande de dérogation pour pouvoir utiliser le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France) 2008, afin de pouvoir développer le secteur de notre gare. Avec l'arrivée du nouveau SDRIF 2013, qui devrait être définitivement validé en fin d'année, et les discussions actuelles au sein de la communauté de commune pour l'établissement d'un PLUI ( Plan Local d'urbanisme Intercommunal), votre équipe municipale a décidé de reporter à 2014 la mise en place de notre PLU.





## YÉVA s'exposait à la mairie en juin 2012

**Artiste majeure de renommée internationale, Yéva collectionne les prix et distinctions qui honorent la beauté touchante de ses sculptures uniques depuis près de 40 ans.**

Durant plus d'une semaine, du 9 au 19 juin, la sculptrice a exposé dix de ses œuvres dans les jardins de la mairie et la salle des mariages pour le plus grand bonheur des visiteurs nombreux, touchés et enchantés par la sensibilité à fleur de peau que l'artiste insuffle à ses créations et notamment "Mashera" son autoportrait allégorique. « Cette sculpture est l'objet d'interprétations très personnelles de la part du public ! Dans la société nous sommes tous obligés de porter un masque, de nous construire une image si nous voulons vivre » dit-elle.

Yéva n'appartient à aucune école formelle, elle sculpte guidée par quelque inspiration secrète et c'est par là même que son art retranscrit sa sensibilité et son idéalisme qui touche la cible de notre âme.

Assurément ce fut une découverte pour de nombreux Sarmates et cette expérience d'une exposition d'œuvres originales dans les jardins de la Mairie est à renouveler.



## CONCERT À L'ÉGLISE

**En ce mois d'octobre 2012, le Quatuor de clarinettes ARGOS nous a offert un très agréable concert dans notre jolie petite église de Sermaise à l'acoustique flatteuse.**

Comme à son habitude, Argos a proposé une thématique de programme inédite, "de l'Espagne à l'Amérique du Sud", offrant des sonorités cristallines de Debussy au timbre chaud du Tango.

Ce quatuor de clarinettes original prend le pari de réconcilier le genre classique avec le jazz et les musiques du monde au travers de compositions originales et d'arrangements très personnels. Le résultat est un cocktail aux saveurs variées : la finesse et la technicité du classique tutoient l'éclat des sonorités d'ailleurs. L'alliance de l'expressivité inimitable des mélodies populaires à des rythmiques endiablées emporte l'auditeur dans un tourbillon d'énergie...

A la fin du programme, le public et les musiciens, à l'unisson nous ont dit « Nous avons pris tant de plaisir qu'il faudra forcément remettre ça ! »

Nous organiserons de nouveaux concerts durant cette année 2013.





# Événements - Manifestations

## Fête des bénévoles

**Le 8 septembre 2012**, pour la seconde année consécutive, nous avons eu le plaisir de convier les bénévoles qui animent tout au long de l'année les manifestations de notre village, au sein des différentes associations Sarmates.

Réunis autour d'eux et pour eux, nous leur avons préparé cette soirée où pour une fois ce sont eux les convives. Ils sont venus nombreux, nous avons tous apprécié le délicieux buffet et les tables qui avaient été décorées à leur attention avec beaucoup de goût. Après le repas, musique et danses ont complété cette agréable soirée.

Merci encore à tous de donner de votre énergie et de votre temps pour nous distraire et donner de la vie à notre commune, que cela continue, nous sommes heureux et fiers du dynamisme de notre village.



## Cérémonie de la Rosière 2012

Comme c'est de tradition chaque année, **le 15 avril 2012** nous avons élu et couronné notre 102<sup>ème</sup> Rosière : Mademoiselle BOUTROY Mayuko 17 ans, fille de Pascal et Yoko BOUTROY demeurant depuis 22 ans dans notre commune. Mayuko est passionnée de danse et de musique, déjà très érudite, parlant le français, l'anglais, l'allemand et le japonais, elle se destine à une carrière internationale. Elle trouve néanmoins le temps de s'occuper d'associations caritatives, aidant les personnes en difficulté (participation aux collectes alimentaires, de vêtements, de jouets pour le compte de la Croix Rouge).

Nous l'avons félicitée ainsi que ses parents, et encouragée dans ses démarches de bienfaisance en lui souhaitant une brillante carrière.





# Festival des métiers d'art de la restauration du patrimoine

**Le dimanche 16 septembre 2012, les responsables et bénévoles de l'association *Bien vivre à Sermaise* avaient organisé la 4<sup>ème</sup> édition du Festival des métiers d'art de la restauration du patrimoine, dans la Grande rue de Blancheface, fermée pour l'occasion à la circulation.**

Une inauguration a eu lieu en début de matinée, en présence de Claire-Lise Champion, Sénatrice de l'Essonne, Michel Pouzol, Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription (à laquelle appartient Sermaise), Gérard Hautefeuille, Maire de Sermaise, Guy Champion, Président des Meilleurs Ouvriers de France, Nathalie Poche, Présidente de Bien Vivre à Sermaise ainsi que des élus locaux et de tous les artisans.

Les visiteurs, venus nombreux en cette journée européenne du patrimoine, ont pu apprécier le talent des maîtres d'art et artisans présents.

Le maître d'art essonnien, Fabrice Gohard, proposait de découvrir les différentes étapes de dorure à la feuille. Patrice Palem, directeur de la SOGRA, avait sorti de ses ateliers le moulage de la tête de la statue de la Liberté, qui avait belle allure dans la Grande rue. Le stand des Meilleurs Ouvriers de France offrait aux visiteurs leurs œuvres les plus représentatives, réalisées par les "MOF" et primées par catégorie.

Des ateliers de moulage, dessin et mosaïque ont été proposés aux enfants, qui n'ont pas boudé leur plaisir à réaliser et emporter leur création du jour.

Les abords de la chapelle avaient retrouvé la douceur de vivre, le temps d'une pause sous un soleil généreux.

Satisfaits des échanges avec le public ainsi que du déroulement de la journée, les artisans ainsi que les bénévoles de l'association *Bien Vivre à Sermaise* vous donnent rendez-vous en septembre 2013, pour une nouvelle édition.





## Galette des anciens

Organisée par le Comité des Fêtes, une cinquantaine de personnes était présente pour cet après-midi chaleureux à la Grange.

Les galettes, le cidre et le café ont permis à nos anciens de se retrouver, d'échanger des souvenirs et même de faire connaissance avec les jeunes retraités.

Notre groupe musical "les copains d'Accords" a ravi l'assemblée avec quelques chansons.

A cette occasion Nathalie Arlot a rejoint le Comité des Fêtes, nous l'accueillons avec plaisir.

## Repas des anciens

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que les membres du conseil municipal accueillent les aînés de la commune pour le traditionnel repas de fin d'année.

Il avait lieu le dimanche 2 décembre et pour cette occasion un guitariste était venu faire l'animation de cette journée.

L'ambiance était si chaleureuse et joyeuse que de nombreux convives ont profité de la piste pour danser et s'amuser aux sons des diverses chansons proposées par notre animateur.

Le repas proposé cette année était :

*Soupe de champagne et les amuse-bouches*

*Cassolette d'écrevisse sauce Nantua*

*Noisette d'agneau au basilic et ses légumes*

*Assiette 3 fromages et salade de saison*

*Douceur 3 chocolats*

Tous les aînés de plus de 65 ans sont invités à ce repas et nous espérons que vous serez très nombreux à venir nous rejoindre à la fin de cette année pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur.



## Colis de Noël

Le CCAS de Sermaise distribue tous les ans des colis à nos aînés. Il faut pour cela avoir 70 ans et habiter la commune.

Cette année les Conseillers Municipaux ont apporté 72 colis pour 1 personne et 40 colis pour les couples.

Nous sommes toujours bien accueillis et c'est un plaisir de venir vous voir et de partager avec vous un moment convivial.

Cette tradition nous permet de discuter avec vous et de vous apporter un repas festif qui, nous l'espérons, vous fait passer un agréable moment.

Le Comité des Fêtes a maintenant un logo choisi suite à un concours. Les manifestations de 2013 organisées par nos soins et à ne pas manquer seront :

- La fête de la Saint-Georges des 20 & 21 Avril,
- Les intervillages des 25 & 26 Mai,
- Le loto d'automne le 17 Novembre,
- Ce dernier sera précédé le 16 Novembre d'un loto enfants qui suivra la boum organisée par Ensemble Petits & Grands.

Nous envisageons de nous mobiliser également pour le Téléthon.

Nathalie Arlot a donc rejoint notre équipe. Nous recherchons d'autres bonnes volontés même de façon ponctuelle. Merci de nous contacter !  
Jean-François MILARD – jfmilard@libertysurf.fr



## Concours des maisons fleuries

En 2012, la municipalité a organisé le 5<sup>e</sup> concours des maisons en balcons fleuris avec la participation des deux jardinerie de Sermaise : Jardinerie Perrin et Villaverde.

### CONCOURS JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2012

Les gagnants se voient offrir par la municipalité des bons d'achat dans les deux jardinerie de Sermaise.

#### Jardins

- 1<sup>er</sup> prix : Monsieur TANNE Dominique
- 2<sup>ème</sup> prix : Monsieur BEUREL Jean Pierre
- 3<sup>ème</sup> prix : Madame DAVID Sandrine

#### Balcons

- 1<sup>er</sup> prix : Monsieur ROUSSEAU Edmond
- 2<sup>ème</sup> prix : Madame BERTON Monique
- 3<sup>ème</sup> prix : Madame CREMER Jacqueline



Le concours 2013 est d'ores et déjà ouvert, contribuez ainsi au plaisir de vivre à Sermaise.





# Atlas de la Biodiversité

**Depuis quelques années, notre commune met en œuvre des actions pour la prise en compte de la biodiversité (signature de la charte régionale de la biodiversité, première phase du projet ABC, adhésion à NaturParif, préservation de la zone humide le long de l'Orge...).**

Après une première phase de sensibilisation, qui s'est terminée en septembre 2012 avec une sortie nature pour nos écoles, nous souhaitons désormais lancer des actions concrètes de protection, de gestion et de valorisation de notre patrimoine naturel et paysager en réalisant un Atlas de la Biodiversité Communale.

Cette étude d'environ 1 an sera menée avec un bureau d'étude spécialisé en écologie et développement durable, la société ALISEA SARL. Cette entreprise, basée à Versailles et qui existe depuis 2003, réalise chaque année de nombreuses études naturalistes en Ile-de-France et notamment des atlas de la biodiversité communale (à Maurepas, au Vésinet et Soisy-sur-Seine).

Ce bureau d'étude a été retenu par le conseil municipal, sur proposition de la commission environnement.

Nous sommes certains que vous apprécierez au cours de l'année 2013 leur expertise, leur expérience, leur pédagogie, pour nous aider à protéger notre environnement et notre biodiversité.

L'Atlas de la biodiversité communale permettra :

1. d'obtenir un état des lieux faunistique, floristique et paysager du territoire communal,
2. de synthétiser les informations relatives aux enjeux écologiques et paysagers ainsi que les dispositions règlementaires qui leur sont applicables,
3. de préciser les secteurs susceptibles de faire l'objet de protections, notamment à travers le Plan Local de l'Urbanisme.

En outre, il servira de base à un schéma général de protection et de valorisation écologique et paysager, comprenant des actions d'aménagement et de gestion pour chaque type de milieu, qu'il soit rare ou qu'il relève de la nature ordinaire.

La phase 1 correspondant à l'état des lieux se déroulera de mars à septembre. Vous serez donc susceptible de rencontrer les différents experts (ornithologue, botaniste, entomologiste...) prospectant sur le territoire de la commune afin d'y recenser les espèces remarquables ou indésirables, comme les espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Berce du Caucase, Tamia de Sibérie, Perruche à collier...).

N'hésitez donc pas à aller les questionner ou les renseigner sur la biodiversité de notre commune. En effet, afin d'obtenir un document le plus exhaustif possible, nous faisons appel aux habitants.

Si vous avez des observations ou des informations sur la biodiversité de notre commune, vous pouvez les transmettre à l'adresse suivante : [contact@alisea-environnement.fr](mailto:contact@alisea-environnement.fr).



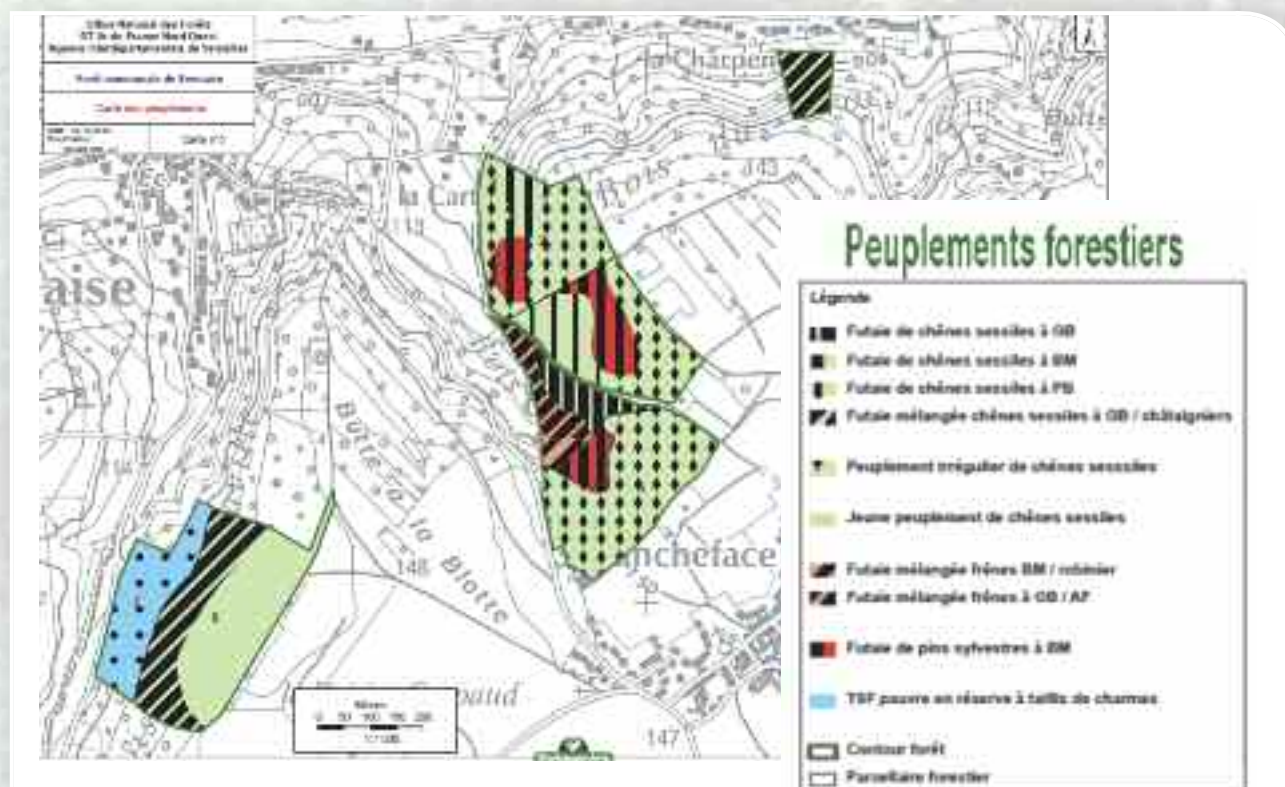
## Forêt communale de Sermaise

### RÉVISION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER POUR LA PÉRIODE 2013 - 2032

- La forêt communale de SERMAISE a une superficie de 31,62 ha répartie en trois zones que sont : le Bois de Graville, Le Bois Clair et du Croc et le Bois de Château Gaillard.
- Ces bois sont à la fois sur des plateaux et des pentes et sur des sols de fertilité variable. Les peuplements forestiers actuels sont composés principalement d'anciens taillis sous futaie (TSF), de chênes, de châtaigniers, de frênes et de pins sylvestres dépérissants qui sont répartis comme indiqué sur la carte ci-dessous :
- Pour ce qui est de l'accueil et du paysage de notre forêt, la fréquentation par les promeneurs est plutôt faible et locale, hormis le passage d'un GR. Elle ne renferme pas de site ou de monument classé mais, malheu-

reusement, elle fait l'objet de décharges sauvages.

- Du point de vue écologique, elle révèle une biodiversité liée aux vieux bois.
- Les potentialités forestières sont variables : une partie connaît une régénération réussie, mais il existe aussi quelques peuplements vieillissants.
- Ainsi pour l'ONF, l'objectif principal de notre forêt est la production de bois en tenant compte de l'accueil du public et de la protection de la biodiversité. L'aménagement forestier de la forêt communale constitue un cadre réglementaire et un guide de gestion durable (périodiquement révisé), qui doit permettre pour les vingt prochaines années l'efficacité économique, la responsabilité sociale et la performance environnementale de la gestion de notre forêt.





Dès lors, **LES OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER** sont les suivants :

- La production de bois et la conversion en futaie régulière.
- L'accueil du public et la valorisation du paysage.
- La conservation de la biodiversité dans la sylviculture courante.

**LA PRODUCTION DE BOIS ET LA CONVERSION EN FUTAIE RÉGULIÈRE (arbres de même âge) :**

Pour cela, il faut améliorer les peuplements en phase de croissance, c'est-à-dire procéder à des "éclaircies". Il faut par ailleurs favoriser la régénération naturelle et enfin choisir des essences en adéquation avec les peuplements sur place. La carte ci-contre présente les "essences objectifs".

**L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LA VALORISATION DU PAYSAGE :**

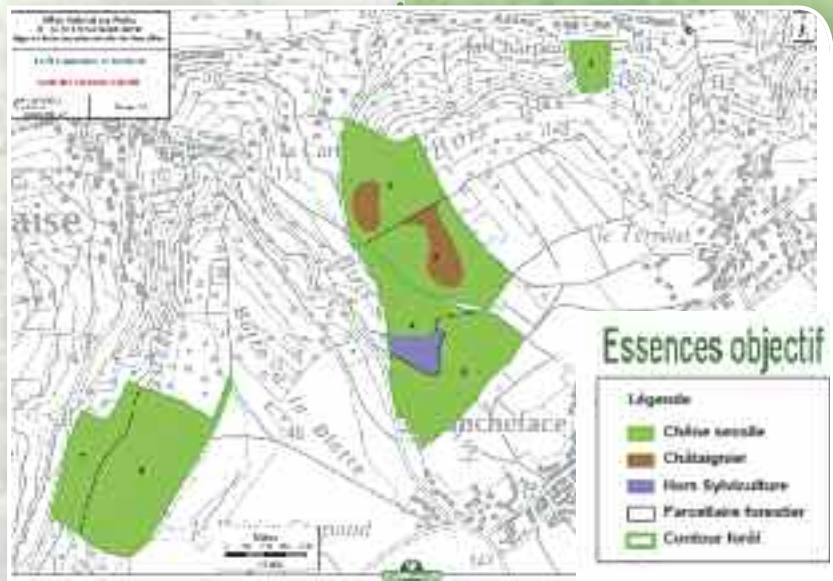
Cela implique l'amélioration de la stabilité des peuplements (sécurité des promeneurs). Les coupes de bois permettent de renforcer la stabilité des arbres vis-à-vis des tempêtes. La mise en régénération doit concerner de petites unités, c'est-à-dire limiter la taille des coupes pour assurer la variété du paysage.

**LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA SYLVICULTURE COURANTE :**

Elle passe en outre par la conservation d'arbres morts ou à cavité (loin des sentiers pour assurer la sécurité des promeneurs). Des arbres secs en lisière sont des refuges pour les insectes, les chandelles servent de dortoir pour les chauves-souris...

Afin d'atteindre ces objectifs, un plan d'aménagement est déterminé. Il est présenté sur la carte ci-contre et indique le phasage des interventions dans notre forêt communale.

Pour répondre à ces objectifs, les actions menées par l'ONF se font dans le cadre d'une gestion durable de notre forêt communale qui prévoit notamment de ne récolter globalement que l'accroissement biologique.





## Notre champion de CE2 au scrabble

**Alexis Guérin, élève de CE2 de l'école élémentaire, a été sélectionné au championnat régional scolaire de scrabble.**

Alexis raconte : en classe, au mois de novembre, nous avons participé au concours de scrabble, c'était pour les CE2, CM1, CM2. Cela m'a beaucoup plu et j'étais heureux de savoir que j'étais qualifié avec ma camarade Sanya pour une finale locale le 19 janvier à Brétigny.

Mes parents m'ont inscrit à la finale, j'étais le seul de l'école, heureusement que j'avais mes parents et mon camarade Clément ; Il était venu m'encourager.

Au début de la finale, c'était un petit peu difficile, mais c'était seulement un entraînement et je pouvais me faire aider. Ensuite, pour la vraie partie, les dix derniers coups étaient faciles.

Mon ami Clément était un des spectateurs, cela me réconfortait. Sur une trentaine de participants

(des CE2 jusqu'au collège : des 5<sup>e</sup>), je suis arrivé septième. J'étais très fier de mes résultats. J'ai reçu une coupe car j'étais le premier des CE2, le plus jeune participant.

J'ai reçu aussi un diplôme et je suis sélectionné pour les finales régionales le 16 février à Moissy Cramayel dans le 77. Je suis très content, mon ami Clément aussi. Tous mes camarades de classe, ma maîtresse, la directrice et tous les enseignants de l'école m'ont félicité. J'ai été pris en photo et j'ai eu le droit de faire un petit article pour le journal de Sermaise.



Aléxis Guérin



## CRÊPES AU CE2

Le matin, nous nous sommes mis en groupe pour faire la pâte à crêpes. Au lieu de mettre du sucre vanillé, nous avons mis de la levure chimique. On s'est vite rattrapé en enlevant le surplus de levure et nous avons mis 3 sachets de sucre vanillé. C'était un exploit... Pour la suite, nous avons bien respecté la recette. Notre groupe n'aimait pas la fleur d'oranger, ni la cannelle, alors elles seront nature... On verra bien. L'après-midi, nous avons cuit les crêpes, nous les avons faites goûter aux autres groupes, avec du Nutella et de la crème chantilly, elles étaient délicieuses.



Les autres groupes avaient mis de la cannelle et de la fleur d'oranger, elles étaient aussi très goûteuses. Pendant le goûter, il a neigé et c'était vraiment la fête. On a pensé à nos camarades de CM2 qui étaient en classe de neige et qui voient tomber la neige chaque jour. Toutes les crêpes ont été vite mangées, juste une pour nos maîtresses et maître !!!

Noémie, Méline, Aléxis, Victor, Julien

## LA VISITE DU SÉNAT

Nous sommes allés **le vendredi 25 janvier 2013** au Sénat (Paris) car nous faisons partie du conseil municipal des enfants de Sermaise. Nous n'étions que quatre CM1 et tous les CM2. Dans l'hémicycle, il y a 348 sénateurs. Les personnes qui votent ou proposent les lois sont : les sénateurs, les ministres et les députés. Les lois circulent de l'Assemblée Nationale (où il y a les députés) au Sénat, cela s'appelle la navette. Nous avons bien aimé la visite.

Eléonore H, Emma W,  
Quentin G, Louis M.

## Sortie Piscine

La classe de CP a été 11 fois à la piscine.

Il y avait 4 groupes.

On a appris à sauter, à mettre la tête sous l'eau, à garder son équilibre, à nager avec ou sans la frite.

Nous avons adoré !



Les CP



# Le spectacle de Noël

**Le jeudi 20 décembre 2012**, tous les élèves de l'école élémentaire ont assisté à un concert dans l'église de Sermaise. Un musicien jouait de la flûte de pan. Puis nous avons chanté des chants de Noël à l'église devant des parents venus nous voir. C'était un peu impressionnant.

*La classe de CE1*

Jeudi 20 décembre 2012, nous sommes allés pendant l'après-midi à l'Eglise de Sermaise pour le spectacle offert par la municipalité. Nous avons écouté un monsieur jouer de la flûte de pan. Il en avait plusieurs et elles faisaient chacune des sons différents. A la fin du spectacle, nous avons chanté des chansons de Noël. Cela nous a plu.

*Anissa B, Léa L, Léa B, Samy B.*



## LA GENDARMERIE

Une femme gendarme est venue, **le jeudi 31 janvier 2013**, à l'école. Elle fait partie de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile. Elle nous a expliqué qu'il y a trois types de violences : violence physique, violence verbale et violence morale. La gendarme nous a expliqué ce qu'était le racket. Le racket c'est quand on veut quelque chose en menaçant la personne. Le vol c'est prendre quelque chose sans demander la permission et que cette chose ne nous appartient pas. Cette intervention nous a plu.

*Les CM1 : Hanaé S, Emma L, Charline V et Xavier C.*

# Classe de Neige

Lorsque nous sommes partis en classe de neige, tous les soirs nous laissons des messages téléphoniques afin que nos parents puissent prendre de nos nouvelles.

Voici 2 messages téléphoniques de la classe de neige :

## Samedi 2 février 2013

Bonsoir,

Ce matin, nous sommes allés louer le matériel de ski. Puis nous avons déjeuné. Cet après-midi, nous sommes allés skier. Il y avait trois groupes : le groupe des débutants avec Brigitte, le groupe des flocons avec Denis et le groupe des étoiles avec Patrick. Les moniteurs sont gentils, rigolos et blagueurs.

Ensuite nous sommes allés chercher les raquettes pour la balade de demain matin.

Une autre classe est arrivée ce midi.

Ce soir, nous allons nous coucher de bonne heure. Nous vous aimons très fort.

Bonne nuit. Bisous neigeux !

## Mardi 5 février 2013

Bonsoir,

Aujourd'hui, nous avons fait la grasse matinée puis nous sommes allés dans une boutique de souvenirs. Nous avons mangé, ensuite nous sommes partis au ski. Nous sommes rentrés pour goûter et prendre notre douche. Nous avons mangé et ce soir, on fait un loto. Il a neigé toute la journée et il y avait du brouillard.

Bisous neigeux !

*Les CM2*





# Associations

## BVS THÉÂTRE

La troupe « Les Déjantés », composée d'enfants et d'adolescents de 6 à 15 ans, a eu le plaisir d'accueillir un grand nombre de spectateurs lors de son spectacle du 2 juin 2012.

Rires et complicité avec le public étaient au rendez-vous. Quelques fous rires des acteurs ont déclenché amusement et sympathie dans la salle.

Les applaudissements ont été nourris et l'émotion était présente.

La troupe est d'autant plus méritante que depuis la rentrée 2011 / 2012, elle est composée de nouveaux jeunes acteurs (6 ans).

En effet, Dominique Pouillier, animatrice au Club théâtre de BVS, très sollicitée par les familles, a réussi à intégrer ces jeunes enfants ne sachant pourtant pas encore très bien lire... Mais la motivation sans faille des petits et des plus grands a permis de proposer une représentation de qualité.

Tous ces acteurs en herbe ayant souhaité renouveler l'expérience de la scène pour l'année 2012/ 2013, ils vous invitent à leur prochain spectacle **le 8 juin 2013, à La Grange de Sermaise.**

Par ailleurs, la troupe invite les enfants et adolescents désireux de faire du théâtre de manière ludique et réjouissante, à venir les voir lors de leurs répétitions :

- les mercredis de 18 h 30 à 20 h 00 (pour les ados à partir de 12 ans), salle des associations avec Nathalie Poche (ancienne élève des cours Simon),
- les samedis matin de 10 h 30 à 12 h 00 (pour les enfants à partir de 6 ans) salle Paul Blot avec Dominique Pouillier (animatrice à Sermaise depuis 7 ans).



## ASLS THÉÂTRE

La troupe LEZ'ARTS MINEURS, composée d'une petite douzaine d'ados apprentis comédiens, a encore enthousiasmé une assemblée nombreuse le samedi 22 septembre dernier. Exceptionnellement délocalisés à la salle Jeanne d'Arc de Dourdan, nos comédiens en herbe ont proposé un spectacle de près d'une heure trente de grande qualité : "Appartement 13" créé par l'auteur canadien Jimmy DOUCET.

Douze étudiants, colocataires d'un petit appartement, victimes de disparitions suspectes et de visites nocturnes, mènent l'enquête pour démasquer le coupable...

Des talents se sont encore révélés cette année, au vu des applaudissements nourris des spectateurs présents.

Dans des décors somptueux, nos comédiens en herbe ont en effet tenu le public en haleine jusqu'au dénouement de cette pièce mise en scène par leur professeure de théâtre, Carole TRENADO, qui cesse ses activités professorales à l'ASLS avec ce beau succès. Elle est remplacée par Thaïs, auteure, compositeur, interprète.

Beaucoup de suspens, d'humour et de rires durant cette représentation qui démontre encore cette année qu'il n'est pas besoin de monter à Paris pour passer une excellente soirée théâtre !





# ASLS Gala de danse

C'est les 9 et 10 juin 2012, au centre culturel de Dourdan que notre Gala annuel de danse a eu lieu, c'était une manifestation attendue mais redoutée de toutes car elle signait le départ de Joanne Demercastel et Marie Duhaldeborde, deux de nos professeurs de Danse sur les trois que comptait l'A.S.L.S.

Joanne enseignait chez nous le modern jazz depuis 10 ans et le classique depuis 2 ans, Marie avait les cours d'éveil et d'initiation au modern Jazz depuis 8 ans ainsi que deux cours d'affrojazz pour les adultes.

Toutes deux étaient très aimées et elles étaient devenues des amies et des confidentes de beaucoup de leurs élèves, la tristesse était donc au rendez vous pour beaucoup en plus du trac de monter sur scène.

Le spectacle, intitulé "passionnément danse" fut, comme à l'accoutumée, éblouissant par ses costumes, ses chorégraphies et ses musiques si différentes. Les trois représentations ont fait salle comble, Fanfan, responsable danse, avait même préparé une "chanson surprise" entourée de toutes les danseuses dédiée à nos "partantes".

Dans son discours, la présidente, Sandrine Morvan, a su trouver les mots pour remercier Joanne et Marie de leur plein investissement pour toutes ces années ainsi que Laurence Najburg qui reste fidèle à son cours de modern jazz adulte. Comme les années précédentes, Daniel Morin a filmé ce magnifique spectacle plein d'émotions et le DVD est d'ores et déjà en vente auprès de l'association au prix de 12 euros.

Notre prochain Gala de danse aura lieu les **7 et 8 juin 2013** ; nous espérons que le public viendra aussi nombreux pour applaudir les créations chorégraphiques de nos nouveaux professeurs.



# Célébrations et rétrospectives réussies !...



Jean-Paul GABIREAU,  
Président de Sermaise Environnement

Pour célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa création, Sermaise Environnement a mis, les 15 et 16 décembre 2012 à La Grange, les petits plats dans les grands : meeting rassemblant de très nombreuses personnalités des mondes politique et associatif, rétrospective statique de ses actions au travers de 20 grandes affiches très explicites réalisées à cet effet et rétrospective dynamique à l'aide de la projection d'une grande fresque vidéo. En ouverture de cette célébration, M. Jean-Paul Gabireau, Président de Sermaise Environnement, a prononcé un discours de bienvenue très remarqué et applaudi. À sa suite, dix personnalités importantes dont M. Hautefeuille, Maire de Sermaise, sont intervenues à la tribune pour saluer le courage et l'engagement des militants de l'Association : interventions chaleureusement applaudies par un public venu nombreux et qui, à l'issue de la cérémonie a été convié à un buffet, généreusement garni de produits bio, offert par Sermaise Environnement.

Mesdames, Messieurs, chers Sociétaires, chers Amis,  
Soyez les bienvenus à la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de Sermaise Environnement dont j'ai l'insigne honneur d'être l'un des animateurs. Merci d'être venus si nombreux. Votre présence ici au-jour'd'hui est un encouragement à la poursuite des buts de notre Association et je tiens personnellement à vous assurer que nous continuerons à en faire le meilleur usage.

Je serais bref afin de permettre aux nombreuses personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes parmi nous au-jour'd'hui de nous faire part de leurs sentiments quant à notre activité, à sa pérennité, à son utilité. Que sais-je encore ?

S'agissant de célébrer l'année de naissance de notre Association : 1972, je vous propose de nous remémorer le contexte dans lequel celle-ci a eu lieu. En 1972, étaient aux affaires M. Georges Pompidou, à la Présidence de la République, M. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre, et, pour la première fois dans notre histoire, un ministre de l'Environnement, nommé M. Robert Poujade.

Hasard, coïncidence, diront certains, mais simultanément à Sermaise une association de défense de l'environnement voyait le jour.

Tandis qu'au niveau de l'Etat, la nécessité de défendre l'environnement se faisait sentir et se

traduisait par la nomination d'un ministre ad hoc ; à Sermaise, l'urgence de se regrouper pour défendre l'environnement était urgente et impérieuse car Gerber et ses fragrances pestilentielles embaumaient au quotidien l'atmosphère des habitants de notre vallée.

C'est alors que des citoyens courageux et responsables, face au laisser-faire ambiant, se levèrent pour dénoncer ce qui était à la fois inacceptable et inadmissible. Pour ce faire, ils créèrent une association dans les règles édictées par la loi de 1901.

On ne peut célébrer au-jour'd'hui le quarantième anniversaire de notre Association sans avoir, prioritairement,

pour ces valeureux citoyens, de déférentes pensées et sans leur témoigner notre profonde reconnaissance.

Une association n'est rien à elle seule. Elle est par ce qu'en font les humains qui la composent. C'est pourquoi, je tiens ici, solennellement et publiquement, à rendre un vibrant hommage aux fondateurs de notre Association, et particulièrement à M. Daniel Ozanne, Président-fondateur, résidant en région PACA et qui est, au-jour'd'hui, ici présent à nos côtés pour cette célébration.

À son courage, à son engagement et à son abnégation, je vous demande d'applaudir chaleureusement.



**Bruno GENTY**  
Président de France Nature Environnement  
(Fédération nationale regroupant plus de 3000 associations)

...« un peu partout en France, quand nous développons des combats d'intérêt général, un certain nombre de militants subissent en permanence des pressions, parfois des menaces de mort »...



**Denis MAZODIER**  
Président de Essonne Nature Environnement, Fédération départementale de protection de l'environnement

...« je souhaiterais que l'on réfléchisse : imaginez le département et la France en général, sans associations de l'environnement ? »...



**Catherine GIOBELLINA**  
Présidente de l'U.A.P.N.R. de la vallée de Chevreuse, Déléguée de Ile-de-France Environnement

...« au détriment de la qualité de vie des habitants, les territoires ruraux sont de plus en plus menacés »...



**Marc KORENBAJZER**  
Président de la FAVO, Fédération agréée pour le territoire de la CCDH, à laquelle Sermaise Environnement est affiliée

...« on espère que les communes voudront bien faire les efforts pour rentrer dans le PNR »...





**Claire-Lise CAMPION**

Sénatrice de l'Essonne  
et Conseillère Générale

...« la place des associations de défense de l'environnement doit être pleine et entière dans notre pays »...



**Gérard HAUTEFEUILLE**

Maire de Sermaise, Vice-Président de la C.C.D.H.

...« nous fêtons l'une des plus anciennes associations de la commune. Nous sommes tous attachés à notre commune, à notre patrimoine environnemental »...



**Michel POUZOL**

Député de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne

...« si vous êtes toujours là, c'est que la nécessité existe encore de se battre, de défendre de ce qui est notre patrimoine commun »...



**Laurence BONZANI**

Conseillère Régionale,  
Conseillère municipale de Dourdan

...« les associations doivent être consultées avant toute décision, elles constituent un contre pouvoir nécessaire à la démocratie »...



**Daniel OZANNE**

Président - Fondateur de l'Association, en 1972, venu spécialement de la région PACA pour cette célébration

...« L'association est née sur un point spécifique : les émanations toxiques de l'Entreprise Gerber »...



De nombreux élus étaient présents aux côtés des Présidents d'associations environnementales et locales ainsi que des adhérents qui tous honoraient cette célébration de leur présence.



**Michel BATARD**

(Animateur de la célébration)

« Les valeurs environnementales sont des valeurs universelles qui n'appartiennent à personne parce qu'elles appartiennent à tous. »



(de gauche à droite) Les 5 Présidents successifs réunis pour l'occasion. Daniel OZANNE accompagné de son épouse, Serge BEDOS, Emmanuel USALA, Jean Paul GABIREAU et Lucien-Paul CAUVIN.



20 grandes affiches illustraient les plus importantes actions de Sermaise Environnement. Vous pouvez les retrouver sur le site de l'Association : [www.sermaise-environnement.org](http://www.sermaise-environnement.org)





# ASLS JOGGING

## Ça y est, ils sont fous...

**Voilà deux ans que l'idée de participer à la Diagonale des fous a émergé. D'abord comme une vague idée, ensuite comme un rêve, puis comme un véritable challenge. Ils sont trois Sarmates habitués des sentiers de la commune et des environs à s'être mesurés aux rudes chemins réunionnais. Ainsi, c'est avec joie, envie, mais aussi angoisse que Bertrand, Denis et Eric, accompagnés de Patricia et Carole, reporters sur place, se sont envolés en octobre 2012 pour l'île de la Réunion.**

La Diagonale des fous est une course mythique de 140 km reliant le sud de l'île de la Réunion au Nord de celle-ci. Pour cette 20<sup>ème</sup> édition l'organisation a revu à la hausse les difficultés et le kilométrage de la course, et c'est bel et bien aux 170 km avec plus de 11 000 m de dénivelé positif par les chemins, les sentiers et les sommets de l'île que devront se mesurer les 2 500 fous inscrits, pour espérer atteindre le stade de la Redoute à Saint-Denis qui marquera la fin du périple.

Pour mener à bien ce projet, ce sont à 3 ou 4 séances d'entraînement hebdomadaire et des courses nature (trails) de moyenne et longue distance le week-end que se sont astreints nos dévoreurs de sentiers sarmates, toujours accompagnés de leurs amis coureurs. Le parcours des "25 bosses" de Fontainebleau a d'ailleurs fait partie intégrante de cette préparation, alliant à une échelle moindre toutes les difficultés qui seront rencontrées sur la course : bosses, relances, marches et descentes difficiles.

A leur arrivée sur place, la prise de conscience est brutale. L'ascension du Mont Maïdo et ses 2200 m leur rappelle l'exigence et les difficultés du parcours. Le précieux sésame en poche, seul le cyclone Anaïs qui se dirige vers les côtes de Madagascar fait ombre au tableau et risque de compromettre le déroulement de la course. Bien heureusement, dès le lendemain, le Préfet décide que la course pourra se dérouler dans les conditions prévues.

Le 22 octobre 2012 à 22 heures, c'est au rythme des musiques réunionnaises qu'est donné le départ de Cap Méchant et c'est parti pour les 170 km.

La première difficulté apparaît au 30<sup>ème</sup> km, avec la montée du volcan, une grimpe très raide et technique dans une végétation luxuriante et un bouchon interminable. Les 29 premiers kilomètres n'étaient en fait qu'un échauffement !

Descente amorcée vers "Mare à boue", nom plus qu'approprié à la texture des chemins... Les kilomètres de montée dans la boue, les roches





et autres rondins de bois se succèdent sans fin. Quelques glissades et autres figures artistiques sont à dénombrer mais, bien heureusement, elles se révèlent sans danger pour nos trois fous affamés.

Au pointage du kilomètre 85 à Cilaos, Denis et Eric avec leur avance de 1h30 et 45 minutes attendent leur troisième compagnon. Et là, une petite pause s'impose ! Au programme : repas, douche, pansement des pieds. Pour le moment nos trois compères n'ont pas dormi car les barrières horaires sont assez contraignantes et risquent de les mettre hors délai.

Nos Sarmates sont en forme, Denis siffle. Tous trois ont l'air jovial, leur visage n'est pas marqué malgré tous ces kilomètres déjà avalés, le moral est vraiment bon, ils ont en tête de rejoindre Saint-Denis et ainsi de terminer la course. La montée au col du Taïbit balise l'entrée dans Mafate, le cirque dont on ne peut sortir que par soi-même... Prochaine difficulté, le Mont Maïdo, qu'ils avaient reconnu quelques jours auparavant. Il fait chaud et lourd, ce qui ne facilite pas cette interminable montée technique.

Des bus entiers redescendent les participants ayant abandonné, la difficulté du parcours et les mauvaises conditions météo auront eu raison de nombreux coureurs. A bout de force et ne pouvant plus continuer la course, certains n'hésitent pas à faire demi-tour pour rejoindre les lieux de pointage où ils pourront être pris en charge par l'organisation.

Patricia et Carole suivent la course de près, elles essayent de trouver les points stratégiques pour voir les coureurs, leur donner des affaires propres et sèches, ce qui n'est pas une mince affaire étant donné l'absence de balisage, de place de stationnement et le nombre impressionnant de personnes postées tout le long du parcours.

Plusieurs petites frayeurs en France, pas de nouvelles des cabris réunionnais depuis quelques heures, de nombreux supporters suivent en direct leurs péripéties sur internet. On se demande ce qu'il a bien pu leur arriver ? Bertrand et Eric se sont arrêtés pour dormir 2h30, réveillés par l'organisation car ils ne restaient plus qu'eux au ravitaillement. Reprise du parcours à toute allure pour atteindre "La rivière de galets" dans les délais. Dans la précipitation, deuxième gamelle pour Bertrand rattrapé par Eric mais qui ne lui a pas permis d'éviter le sol. Bilan : une lèvre explosée et un nez tout gonflé ; apparemment ça va, notre cascadeur défiguré est reparti sans trop de douleur. Arrivée au pointage... 8 minutes avant la fermeture du site, de quoi nous faire encore une petite frayeur et nous tenir en haleine toute la nuit.

Le moral est encore au beau fixe, leur principal adversaire est maintenant le chrono, surtout que l'organisation ne rigole pas sur ce point.

Un à un, nos trois acolytes rejoignent le stade de la Redoute. Denis franchit la tant espérée ligne d'arrivée en 61h45, Eric et Bertrand le suivent avec leurs 64h07.

Quelques jours paisibles à la Réunion et à l'île Maurice auront permis à nos trois champions de récupérer de cette difficile étape et d'apaiser les nombreux bobos.





Ensemble,  
petits  
et grands !

# Fête des écoles

## 23 juin 2012

**C'est par une des rares journées ensoleillées de juin que la Fête des écoles a eu lieu.**

Après la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves des CM2 et les divers remerciements, le spectacle commun aux deux écoles a débuté...

Après plusieurs chansons interprétées avec entrain par nos jeunes chanteurs en herbe, Eric a fait chanter et danser parents et enfants réunis...

Après le repas, les nouveaux jeux proposés et nos jeux traditionnels ont remporté un vif succès. Nous tenons à remercier la mairie pour l'apéritif ainsi que les nombreuses personnes venues nous aider à installer, tenir et ranger les stands.

Grâce à la présence de chacun, cette fête des écoles fut un évènement très réussi et très convivial qui a clôturé l'année scolaire avec succès.

Merci à tous pour votre participation !

Nous en profitons pour vous communiquer d'ores et déjà les prochaines dates de nos manifestations ...

29 juin 2013 Fête des écoles.

5 octobre 2013 Bourse aux vêtements d'automne

N'hésitez pas à consulter notre site internet :  
<http://petits-et-grands.e-monsite.com>





# Chasse aux œufs 7 avril 2012



Nous avons programmé notre deuxième édition de la chasse aux œufs ce samedi 7 avril 2012. Contrairement à l'année précédente où nous avons eu un très beau temps, c'est la pluie qui a dominé ce premier jour de la fête de la Saint Georges.

Nous remercions le Comité des Fêtes qui nous a prêté, à la dernière minute, une tente pour mettre à l'abri les chocolats et les petits cadeaux destinés aux enfants.

Nous remercions chaleureusement les parents venus jusqu'au parc pour permettre à leurs enfants de participer à cette chasse aux œufs, ainsi que la classe de Madame De Oliveira (Grande section maternelle) pour la confection d'œufs en plâtre très joliment décorés et

la famille Moreau qui nous a prêté gracieusement son terrain et a acheté les chocolats.

En espérant que l'année prochaine, le soleil sera au rendez-vous !

# Soirée Italienne du Football Club de Sermaise/Roinville

## L'équipe Féminine de Football récompensée à Dourdan

Chaque année la municipalité de Dourdan récompense ses meilleurs sportifs. Pour la première fois, elle a décidé de mettre en avant le football féminin et a donc remis une coupe aux joueuses de Sermaise/Roinville pour leur engagement sportif et leur volonté pour la promotion du football féminin.



Les convives se sont déplacés en grand nombre pour participer à cette nouvelle soirée du Foot qui se tenait le 23 mars 2012 à la Grange de Sermaise.

Cette année le thème retenu était l'Italie malgré les nombreuses contrariétés que ce pays nous a fait connaître sur le plan football.

Les licenciés du club, leurs familles et les supporters ont su créer une ambiance chaleureuse et amicale en présence des élus de Sermaise, de Roinville et de la CCDH.

Le dîner préparé par Lilian a été suivi par un concert du groupe Rock « les Despéritas » très apprécié par les spectateurs.

Ensuite un DJ a fait danser toute l'assistance jusqu'à tard dans la nuit.

**Information importante :** en 2013 le club aura **20 ans** – réservez votre week-end du 22 et 23 juin car une belle fête s'annonce.





# Infos pratiques - Etat civil

## COLLECTE

Nous vous rappelons que les caissettes oranges ne sont plus collectées sur l'ensemble du territoire.

Il est mis à disposition des administrés au Sictom, le conteneur à couvercle jaune qui la remplace.



## Collecte des bouchons

Dans le cadre de l'Association « Un bouchon : une espérance » la collecte de bouchons se poursuit à Sermaise.

Nous récupérons tous les bouchons plastiques (eaux, lait, soda, pâte à tartiner, lessive, etc.), ainsi que les bouchons en liège (séparément).

Cette association vend les bouchons et l'argent récolté est reversé intégralement en faveur des handicapés (achats de fauteuils, sportifs ou non, participation au développement sous toutes ses formes, matériel logistique, médiatique, éducation de chiens d'aveugle, etc.).

A titre indicatif, depuis le début de l'année, cinquante tonnes de bouchons sont partis chez le recycleur pour une valeur moyenne de 196 € la tonne.

Vous trouverez plus d'informations sur le site :

<http://bouchon.espoir.free.fr>

Merci à tous ceux qui poursuivront ce geste de recyclage au profit des handicapés.

L'association « Un bouchon : une espérance » est reconnue d'intérêt général et elle est subventionnée par le conseil général de l'Essonne. Ce sont des bénévoles qui gèrent cette association.

Le lieu de dépôt sur la commune se fait en Mairie de Sermaise

Pour toutes informations complémentaires :

[isa.daviot@hotmail.fr](mailto:isa.daviot@hotmail.fr)

☎ 06.60.35.54.76

« Avec peu nous ferons énormément et avec vous nous ferons beaucoup plus ».



## Bloc Notes

<b>Pompiers</b>	18
<b>Gendarmerie</b>	17
ou 01.64.56.60.34	
<b>SAMU 91</b>	15
<b>S.O.S. Médecin</b>	
08.26.88.91.91	
<b>Appel Urgence Européen</b>	
112	
<b>Enfance Maltraitée</b>	119
<b>Info Drogues</b>	113
<b>Centre Anti-poison</b>	
01.40.05.48.48	
<b>GDF Sécurité Dépannage</b>	
01.69.92.74.35	

### EDF Sécurité Dépannage

01.69.92.74.73

### Eau (S.E.E)

01.64.94.36.50

### Drogue Info Service

08.00.23.13.13

### Sida Info Service

08.00.84.08.00

### SOS Amitié

01.60.78.16.16

### SOS Maltraitance personnes âgées

01.64.99.81.73

### SOS Violences conjugales

01.40.33.80.60

### SOS Suicide

06.10.14.18.53

## DÉCHETTERIES

### DÉCHETTERIE DE SAINT-CHÉRON

**Chemin de la Juinière**

**06 82 38 06 76**

LUNDI 9 H à 13 H

MARDI 14 H à 18 H

MERCREDI : FERMÉE

JEUDI 14 H à 18 H

VENDREDI 14 H à 18 H

SAMEDI 9 H à 13 H / 14 H à 18 H

DIMANCHE : FERMÉE

### DÉCHETTERIE DE DOURDAN

**ZI de la Gaudrée**

**14 av du 14 juillet**

**06 79 44 85 47**

LUNDI 14 H à 18 H

MARDI : FERMÉE

MERCREDI 9 H à 13 H / 14 H à 18 H

JEUDI : FERMÉE

VENDREDI 14 H à 18 H

SAMEDI 9 H à 13 H / 14 H à 18 H

DIMANCHE 9 H à 13 H

## ENCOMBRANTS :

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS  
POUR L'ANNÉE : LE 29 MAI 2013

## DÉCHETS VÉGÉTAUX :

À PARTIR DU JEUDI 7 MARS  
LES SEMAINES PAIRES

## HORAIRES DE LA MAIRIE

MAIRIE DE SERMAISE

**Avenue Paul BLOT**

**91530 SERMAISE**

**01 64 59 82 27**

Fax : 01 60 81 07 08

Adresse internet de la mairie :

[mairie.sermaise@wanadoo.fr](mailto:mairie.sermaise@wanadoo.fr)

Site internet : [www.sermaise.org](http://www.sermaise.org)

LUNDI 14 H à 18 H

MARDI 9 H à 12 H et 14 H à 18 H

MERCREDI : FERMETURE

JEUDI 14 H à 18 H

VENDREDI 9 H à 12 H

et 14 H à 18 H

SAMEDI 9 H à 12 H



## ALIMENTATION

### I LA CAVE DU GOURMET

Vins, produits gastronomiques  
Chemin du Pont de Bois - SERMAISE  
☎ 01.64.59.42.36

## CARROSSERIE

### I CARROSSERIE VINCENT

41, Avenue de Paris - SERMAISE  
☎ 01.64.59.82.70

## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU MARAIS

Docteur Thomas PESSIN  
Avenue de Dourdan RD 116  
91530 SERMAISE  
☎ 01.64.59.29.00  
lacliniquedumarais@gmail.com

## DIVERS

**I ARBOR & HOMME** Arboriste élagueur  
1 rue des Rosières - MONFLIX  
☎ 06.18.81.72.39

**I BARBIER Gérard** Brocante  
1 Impasse Gâtines - BLANCHEFACE  
☎ 01.64.59.92.51

### I BÉCAULT Lucie

Professeur de mathématiques indépendant  
Soutien scolaire, cours à domicile  
Collège à bac +2  
99 allée du bois - SERMAISE  
☎ 06.70.38.04.77  
Lucie.becault@gmail.com

### I VERTICAL VÉGÉTAL

Paysagiste d'intérieur - Armelle Vidal  
BLANCHEFACE  
☎ 06.09.90.11.23

### I ADOC GESTION

35 Grande Rue - 91530 SERMAISE  
Gérant : Xavier BLONDELOT  
Formation sur logiciels, conseil et assistance  
opérationnelle aux entreprises

## ÉLECTRICITÉ

### I CGNElec

Installation / Dépannage électricité  
Christophe GODFRIN  
955 Avenue de Paris - SERMAISE  
☎ 06.75.23.44.81  
cgnelec@yahoo.fr

## FLEURS

**I PERRIN** Fleurs, plantes  
3, Avenue de Paris - SERMAISE  
☎ 01.64.59.81.46

### I VILLAVERDE

Fleurs, plantes, décorations  
Avenue de Dourdan - SERMAISE  
☎ 01.64.59.30.96

## MAÇONS

### I ALFONSO Frères

Rue des Sources - SERMAISE  
☎ 01.60.81.06.76

### I LE CLEZIO Denis

Grande Rue - BLANCHEFACE  
☎ 01.64.59.92.68

### I OLIVERA

Avenue de Paris - SERMAISE  
☎ 01.64.59.92.68

## MENUISERIE

### I MENUISERIE CT

Avenue de Dourdan - SERMAISE  
☎ 01.60.81.06.37  
Gérant : Thomas CARNEIRO  
Menuiserie, agencement intérieur et extérieur

## PLOMBIERS

### I Mr CHAMBRUN PHILIPPE

Grande rue - BLANCHEFACE  
☎ 01.64.56.65.31 - 06.87.72.66.89

### I CMC

Génie Thermique, Plomberie, Chauffage,  
Ventilation, Energies renouvelables  
5 Rue des Houches - BLANCHEFACE  
☎ 01 60 81 11 78 - Fax : 01 60 81 11 79  
cmcidf@orange.fr

### I Entreprise PCP

22 route de Mondétour - SERMAISE  
☎ 09.50.66.11.05 - 06.08.90.49.21

## RAMONAGE-CHAUFFAGE

### I Bruno DELPEUT

Tous types de conduits Entretien  
Dépannage chaudière fuel bois gaz  
145 route de Blancheface SERMAISE  
☎ 01 60 81 96 60  
ou 06 71 13 84 39

## RESTAURATION

### I BAR DES TROIS VALLÉES

Avenue de Dourdan - SERMAISE  
☎ 01.60.81.92.15

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

GODFRIN Audrey, Salima	22.02.2012
PAUL Johanna, Mathilde, Joséphine	28.02.2012
PAUCHARD Charlotte, Martine, Gislaine	21.06.2012
LOIRET Gautier, Augustin	7.09.2012
TRAN Bastien, Tao	13.09.2012
DUPRAZ Aurore, Christina	19.09.2012
GROSDIDIER Emmanuel	21.09.2012
LOIRET Manon, Romane	25.09.2012
AMIET Tom, Max, Jean-Clotaire	25.10.2012

### MARIAGES

Isabelle FRANGNE & Denis MAZIN	18.02.2012
Beya NAILI & Laurent PAILLASSE	24.03.2012
Alexia LOIRET & Jérémy MAISON	26.05.2012
Charlotte PORÉE & Alexandre SAVALLI	26.05.2012
Tanja STANOJEVIC & Jean Michel DACIW	16.06.2012
Stéphanie MATHIEU & Freddy CAILLAT	7.07.2012
Léonore BELLEMIN-NOËL & Vikram GURUNG	6.10.2012
Suwanna SAE-UENG & Jean-Pierre GARNIER	20.12.2012

### DECES

Hervé PORTAL	05.01.2012
Marie-Rose LEBLANC née SELLERIN	03.02.2012
Roland CLINARD	09.03.2012
Claude LIGER	04.06.2012
Gérard BOURGOIN	24.09.2012
Raymond BOUTROY	20.10.2012

# le Mag

